



VILLE DE LEVALLOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Caisse des Écoles

## DÉLIBÉRATION N° 8

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2026

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

OBJET : Affectation du résultat 2025

|                                                         |    |
|---------------------------------------------------------|----|
| Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration | 13 |
| Nombre de Membres présents à la séance                  | 10 |

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Levallois-Perret, dûment convoqué le deux juin, s'est réuni le vingt-cinq juin deux mille vingt-six sous la présidence de Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe au Maire, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

#### **Etaient présents :**

Madame Françoise SIRE, Madame Nathalie KLEINBOURG, Madame Maroussia ERMENEUX, Madame Simone ROQUES, représentant le Conseil Municipal

Madame Martine NELLEAU, Madame Emaline BAREAU, Monsieur Hamid ZAIR, Monsieur Khalid KARIMI, administrateurs

Monsieur Ludovic BORDES, Directeur d'école élémentaire, représentant Madame Jeanne BARRAU, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

#### **Etaient excusés :**

Monsieur Frédéric ROBERT, Madame Michèle BELLAICHE, Madame Béatrice LE BLAY

*Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.*

Accusé de réception en préfecture  
092-269200770-20260625-8-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2026  
Date de réception préfecture : 01/07/2026

## AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles, réuni en séance le 25 juin 2026,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

CONSIDERANT que l'arrêté des comptes de l'année 2025 a permis de dégager un résultat excédentaire de la section de fonctionnement, disponible pour affectation, de 1 652 842,27 euros,

CONSIDERANT que la section d'investissement présente un solde excédentaire cumulé de 55 738,49 euros,

### DÉCIDE

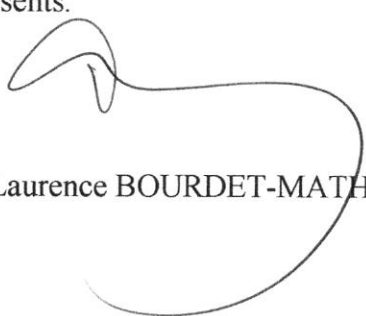
#### ARTICLE 1<sup>er</sup>

De reporter aux lignes budgétaires suivantes :

- 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté le solde excédentaire de
  - 55 738,49 euros
- 002 « résultat de fonctionnement reporté » le solde créditeur de
  - 1 652 842,27 euros.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Et ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

  
Laurence BOURDET-MATHIS

Adjointe au Maire  
déléguée à la Vie scolaire  
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles